

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Nagelmackers Institutional Variable Term

Nagelmackers Institutional Variable Term (le "Fonds"), est un compartiment de la SICAV autogérée Nagelmackers Institutionnels (le "I'OPC")

classe R (la "classe d'actions") ISIN BE0137845088

Objectifs et politique d'investissement

Nagelmackers Institutional Variable Term vise à obtenir un rendement optimal au moyen d'une gestion active. Les actifs de ce fonds seront investis de 80% à 100% dans des titres de créance (obligations et autres titres de valeur assimilés) qui sont émis par des gouvernements, des organismes garantis par des gouvernements, des organisations internationales ou supranationales et par des entreprises. Ceux-ci sont pour au moins 70% libellés en euro. Les obligations et titres de créance dans lesquels le fonds investit, ont une notation minimale de la catégorie « investissement » (soit, une évaluation de BBB- ou plus élevée selon Standard & Poors ou une évaluation équivalente de Moody's of Fitch). L'échéance moyenne est d'au moins 12 mois. Le gestionnaire a, néanmoins, le choix d'y déroger selon son estimation de l'évolution future des taux d'intérêt. Les liquidités peuvent faire partie du fonds pour un maximum de 10 %. Le fonds promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable. La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). L'approche d'investissement durable du compartiment comprend les éléments suivants. Des examens à résultats négatifs basés sur des activités controversées (entreprises actives dans les activités controversées

suivantes : armes controversées, armes nucléaires, armes conventionnelles, tabac, pornographie et jeux de hasard, gouvernements ou États membres ayant un régime politique instable ou présentant des violations manifestes des droits de l'homme) Des examens basés sur des normes (normes de l'Impact global des Nations Unies), intégration ESG (évaluation des entreprises et des gouvernements basée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et pour les gouvernements également des objectifs de développement durable) et enfin l'approche Best-in-class.

Le fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés en vue de couvrir les risques baissiers.

Aucun benchmark n'est utilisé pour ce fonds et le fonds sera géré activement.

Les revenus du fonds sont réinvestis.

Vous pouvez acheter ou vendre des actions du fonds chaque jour ouvrable bancaire. Le rachat ne peut être limité ou différé qu'à titre exceptionnel. Et ce toujours dans l'intérêt des actionnaires actuels du fonds.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans 3 à 5 ans.

Profil de risque et rendement



Cet indicateur de risque et de rendement montre la volatilité historique du fonds sur une période de 5 ans. Il se peut que les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne soient pas une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) n'implique pas qu'il s'agisse d'un investissement dénué de risques. Il ne peut pas être garanti que la catégorie de risque et de rendement ne change pas. Le classement du fonds peut varier dans le temps.

Le fonds appartient à la catégorie 3 parce que sa valeur est soumise à des fluctuations relativement légères. La probabilité d'enregistrer un bénéfice ou de subir une perte est donc relativement faible.

Les risques suivants ne sont peut-être pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur synthétique précité :

Risque de taux : l'investissement porte sur des obligations. La valeur des obligations dépend de l'évolution du taux du marché des capitaux.

Risque de crédit : l'investissement porte sur des obligations. Il se peut que les émetteurs d'obligations soient en défaut de paiement.

Risque de liquidité : même si l'investissement porte principalement sur des obligations cotées en Bourse, il peut arriver que des placements ne puissent pas être vendus ou ne puissent l'être qu'à un prix nettement inférieur.

Risque d'inflation : le pouvoir d'achat de l'euro investi, et ainsi de l'investissement peut diminuer à cause de l'inflation.

Pour un aperçu complet des risques de ce fonds, nous vous renvoyons au paragraphe y afférent dans le prospectus, disponible au prestataire de services financiers ou via le site web.

Nagelmackers Institutional Variable Term

Nagelmackers Institutional Variable Term (le "Fonds"), est un compartiment de la SICAV autogérée Nagelmackers Institutionnels (le "l'OPC")

classe R (la "classe d'actions") ISIN BE0137845088

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 2,50%

Frais de sortie -

Changement de compartiment -

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi respectivement avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 0,87%

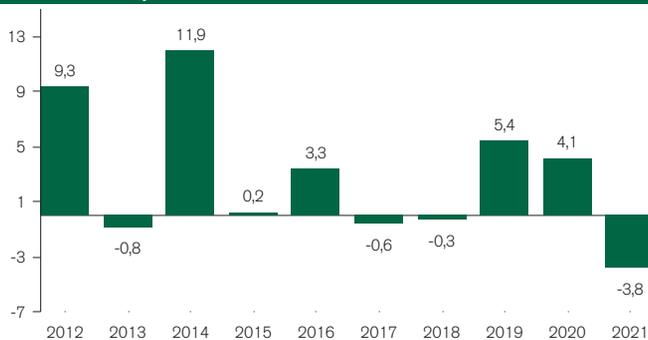
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance -

Les frais d'entrée et de sortie mentionnés sont des montants maximum, en fonction de votre institution financière. Votre conseiller financier ou distributeur peut vous renseigner sur les frais d'entrée et de sortie réels.

Si vous souhaitez échanger vos actions contre des actions d'un autre compartiment de l'OPC, aucuns frais ne vous sont comptabilisés. Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31.12.2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants: frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif. Pour de plus amples informations sur les frais et rémunérations, nous vous renvoyons au paragraphe y afférent dans le prospectus, disponible au prestataire de services financiers ou via le site web.

Performances passées



Le graphique affiche une performance annuelle en EUR depuis la date de début du fonds : 23/10/1992

Le fonds a été créé en 1993.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Les résultats affichés dans le schéma sont un reflet de la prestation historique du fonds. Ils ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

Les résultats mentionnés tiennent compte du réinvestissement du dividende, mais pas des rémunérations d'entrée et de sortie.

Informations pratiques

Dépositaire: CACEIS Bank S.A., Belgium Branch est le dépositaire de ce fonds.

Autres informations: De plus amples informations sur l'OPC, des copies du prospectus et du rapport annuel (ou semestriel) le plus récent sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais au prestataire de services financiers, CACEIS Belgique S.A., Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles ou via le site web www.nagelmackers.be. Sur ce site web, vous trouverez également les autres informations les plus actuelles concernant l'OPC. Vous trouverez la valeur actuelle des actions du fonds sur ce site web et dans L'Echo et le Tijd.

Fiscalité: La législation fiscale belge peut influencer sur votre situation fiscale personnelle.

Déclaration de responsabilité: La responsabilité de Nagelmackers Institutional ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Informations spécifiques: Le présent document d'information essentielle pour l'investisseur fournit des informations sur une classe d'un compartiment de l'OPC Nagelmackers Institutional qui se compose de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble de l'OPC. L'OPC est une sicav de droit belge conforme à la directive concernant les OPCVM. Afin de protéger les investisseurs, les actifs et les passifs de chaque compartiment de l'OPC sont légalement distincts de ceux d'autres compartiments.

Informations sur le fonds: Vous pouvez, à certaines conditions, échanger vos actions contre des actions d'un autre compartiment de l'OPC. Pour de plus amples informations à ce sujet, nous vous renvoyons au paragraphe y afférent dans le prospectus, disponible chez CACEIS Belgium ou via www.nagelmackers.be.

Politique de rémunération : De plus amples détails de la politique actualisée de rémunération se trouvent dans la politique intégrale de rémunération de Nagelmackers Institutional. Vous trouverez cette politique de rémunération sur le site Internet suivant : www.nagelmackers.be. Une version papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande adressée à la Nagelmackers Institutional.